HAL open science

Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc.

Nora Mareï, Bénédicte Florin, Aziz Iraki

▶ **To cite this version:**

Nora Mareï, Bénédicte Florin, Aziz Iraki. Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc.. Les Cahiers d'EMAM, 2022, 34, 10.4000/emam.4138 . halshs-03927022

HAL Id: halshs-03927022

https://shs.hal.science/halshs-03927022v1

Submitted on 6 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Cahiers d'EMAM
Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée

34 | 2022
Le Nord du Maroc. Intégration, inégalités et résistances

Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc.

Un cas d'école de la mondialisation à l'œuvre

Nora Mareï, Bénédicte Florin et Aziz Iraki

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/emam/4138
DOI : 10.4000/emam.4138
ISSN : 2102-6416

Éditeur
Équipe Monde arabe Méditerranée (EMAM) - CITERES

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Référence électronique
Nora Mareï, Bénédicte Florin et Aziz Iraki, « Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc. », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 34 | 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022, consulté le 06 janvier 2023. URL : http://journals.openedition.org/emam/4138 ; DOI : https://doi.org/10.4000/emam.4138

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2023.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Introduction. Intégration, inégalités et résistances dans le Nord du Maroc.

Un cas d'école de la mondialisation à l'œuvre

Nora Mareï, Bénédicte Florin et Aziz Iraki

Introduction

1 Pendant longtemps, le Nord du Maroc, appelé « commodément » le Rif (Maurer, 1959), du nom du massif montagneux qui le traverse d'est en ouest, a été marqué par des représentations essentiellement négatives, suscitées par la trilogie cannabis/contrebande/émigration (Zaïm, 1997), auxquelles se sont ajoutées l'image d'une région rebelle[1], mais aussi les répressions régulières à l'encontre de ses habitants[2]. Sorte de cercle vicieux, le long bannissement de la part du pouvoir royal a maintenu la région dans une marginalité sociale et économique avec des indicateurs de développement bien inférieurs aux moyennes nationales (analphabétisme, sous-industrialisation, sous-équipement notoire en termes de services publics, de routes, *etc.*) qui expliquent aussi, en grande partie, le poids des économies parallèles et l'émigration séculaire. Ainsi, depuis de nombreuses décennies, la région alimente une mondialisation souterraine du fait de ses économies informelles très intégrées à des réseaux internationaux (narco-trafiquants, narco-tourisme, contrebande, *etc.*) et des circulations internationales intenses, tout en restant majoritairement très pauvre, isolée et marginalisée.

2 Or, au lendemain du décès du roi Hassan II en 1999, le nouveau souverain, Mohamed VI, pour son premier voyage, parcourt ce Nord, suscitant un immense espoir de la part de la population et scelle ainsi la « réintégration » symbolique de la région dans l'unité nationale. L'intégration économique, impulsée par le volontarisme du nouveau roi, suit ce premier geste dès le début des années 2000 avec l'ambitieux et gigantesque projet Tanger-Med : celui-ci doit inscrire la région, et le pays, dans une mondialisation

formelle et contrôlée et être porteur d'enjeux de développement, mais aussi d'enjeux politiques et géopolitiques à plusieurs échelles[3].

3 Ces bouleversements majeurs et leurs retombées économiques attendues laissent néanmoins toujours de côté une large partie des habitants de la région : le 28 octobre 2016, la mort de Mohcine Fikri, négociant en poissons, broyé dans la benne d'un camion-poubelle suite à une altercation avec la police, suscite une nouvelle contestation populaire dont l'ampleur s'élargit à partir de février 2017 à l'occasion d'un rassemblement à Al Hoceima en mémoire de la figure de la lutte rifaine, Abelkrim El Khattabi. Touchant les villes, mais aussi les campagnes, ce mouvement, baptisé *hirak chaabi* [lutte du peuple], témoigne de la *hogra*, ce sentiment d'oppression et d'humiliation à l'encontre des autorités qui ont violemment réprimé les manifestations, mais surtout, et plus profondément, le sentiment d'être exclu des changements économiques et urbains en cours.

4 C'est dans ce contexte de contestations sporadiques et d'intenses mutations, notamment liées à une mondialisation qui s'impose brutalement sur ces territoires, que cette livraison des *Cahiers d'EMAM* a pour ambition de réunir des contributions inédites sur la région nord-marocaine[4] : en effet, comprendre les dynamiques territoriales à l'œuvre dans le Nord du Maroc, et ce dans une perspective pluridisciplinaire (géographie, économie, sociologie, anthropologie), permet de saisir les enjeux politiques, économiques et sociaux qui, aujourd'hui, façonnent et reconfigurent cet espace composite et contrasté, dont même les limites géographiques restent complexes à définir.

5 En effet, la région du Rif est marquée par une multitude de frontières : maritimes, d'abord, puisqu'elle est bordée par l'océan Atlantique et la mer Méditerranée ; internationales, ensuite, avec l'Algérie et une frontière officiellement fermée depuis 1994 ; avec l'Espagne, également, puisque les enclaves de Ceuta et Melilla demeurent des villes autonomes espagnoles qui se sont, au fil des années, fermées contre les migrants aspirant à atteindre l'Europe, tout en demeurant des portes d'entrée de marchandises diverses et variées vers le nord du Maroc et au-delà. Au sud, les limites du massif rifain sont plus floues puisqu'il s'étend jusqu'aux plaines le séparant du Moyen-Atlas. Cependant, trois régions administratives sont entièrement, ou partiellement, englobées dans cet espace nord-marocain et permettent de le délimiter : la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la partie nord de l'Oriental et la partie nord de la région Fès-Meknès.

6 Dans l'ouvrage de référence *Maroc. Régions, pays, territoire*s (Troin, 2002), trois chapitres décryptent l'espace géographique proposé à l'étude ici : la péninsule tingitane (chapitre 12) et le Rif oriental ou région de Nador (chapitre 13) y sont considérés comme des angles dynamiques du pays, tandis que l'ensemble constitué par le Rif central et occidental (chapitre 15) y est présenté comme un espace-barrière. Les réponses à l'appel à contribution à ce numéro, qui témoignent aussi des travaux en cours, révèlent toujours ce tropisme vers la partie Nord-Ouest, région la plus urbaine et la plus dynamique, et confirme une certaine mise à l'écart des espaces ruraux – à l'exception notable de ceux du cannabis – et de la partie orientale du Rif depuis les travaux d'É. Gauché (2005). Ceci dit, les articles présentés ici proposent d'explorer la complexification récente et très rapide (deux décennies) des jeux d'échelles et des jeux d'acteurs qui articulent plusieurs dynamiques : l'accélération brusque de l'intégration dans la mondialisation économique formelle d'une partie des territoires concernés

(surtout la zone littorale), alors que d'autres ne subsistent que par des activités illégales, tout aussi mondialisées, et que d'autres encore, restent à l'écart de ces processus. Ces dynamiques, qui tiraillent cet espace complexe et les sociétés qui y vivent, font de ce Nord du Maroc, un cas d'école pour analyser les effets de la mondialisation sur les territoires.

7 Chacune des trois parties de cette livraison des *Cahiers d'EMAM* propose à l'analyse trois types de territoires, avec parfois, des superpositions, des oppositions ou des discontinuités entre les espaces concernés. Le premier englobe un territoire fortement, mais partiellement, intégré à la mondialisation, autour de la ville de Tanger et de l'essor portuaire et industriel de Tanger-Med, qui laisse de côté de nombreux territoires voisins du projet (Partie I). Présentant des espaces disparates et discontinus situés à la lisière du Rif, ou encore plus excentrés, à l'instar d'Oujda, le deuxième type de territoires est marqué par des formes de dissidence [*hirak*] et de violences en particulier à l'égard des migrants que contrebalancent des initiatives émanant des acteurs locaux qui mobilisent leurs ressources patrimoniales, archéologiques ou urbaines (Partie II). Le troisième type réunit les terroirs et territoires du cannabis qui oscillent entre tentatives de contrôle central (et international) – preuve en est le projet de légalisation de la production de cannabis thérapeutique – et inquiétudes et mobilisations de la part des acteurs locaux qui revendiquent des savoir-faire ancestraux (Partie III).

I. Autour de Tanger-Med : infrastructures mondialisées et territoires marginalisés

8 Érigé en tête de pont économique de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le projet du port Tanger-Med s'accompagne d'investissements colossaux : zones franches, industrie automobile, infrastructures routières et ferroviaires, ville nouvelle. Cet investissement massif dans la région porte une ambition à la fois économique et territoriale : compétitivité internationale et équilibres nationaux sont ici en jeu. Le succès de Tanger-Med et de ses zones franches offrent, de plus, un bilan positif au souverain chérifien. En analysant les dimensions logistiques et industrielles du projet, la contribution de Nora Mareï et Alain Piveteau – *Tanger-Med : le territoire à l'épreuve du réseau* –, vient confronter la réussite internationale de Tanger-Med aux ambitions politiques et économiques nationales et locales. Tanger-Med est une infrastructure portuaire et industrielle, héritée des politiques de pôles économiques émanant des pouvoirs publiques et développées dans les années 1960 en Europe. Le pôle est alors censé « infuser » sur le développement économique régional. Or, les auteurs montrent que, une quinzaine d'années après l'inauguration du complexe portuaire de Tanger-Med, les effets d'entraînement sur le développement économique local demeurent poussifs. Dans ce contexte, la focale proposée par Jean-François Troin sur *Tanger et la métropolisation : un basculement vers l'Atlantique ?* montre notamment que la ligne ferroviaire à grande vitesse accélère un rapprochement vers le Sud du nouveau pôle tangérois qui se retrouve désormais à deux heures des deux principales villes du littoral atlantique, Rabat et Casablanca.

Figure 1. Tanger-Med, un grand port africain polyfonctionnel.

Vue sur le terminal roulier et le quai dédié aux véhicules fabriqués sur la zone franche de *Renault*. À droite, les grues du terminal à conteneurs avec un navire de *Maersk* à quai.
Cliché : N. Mareï, 2019.

9 Ce décalage entre les ambitions nationales et la réalité locale est autrement illustré par l'analyse des *Distorsions économiques et spatiales dans le Nord du Maroc*, proposée par Sirine Al Hachimi, Omar Belkheiri et Yolande Benarrosh, qui emmène le lecteur dans la province du Fahs Anjra où se situe Tanger-Med : à travers le prisme du travail, les auteurs montrent comment ce territoire, brutalement métamorphosé, peut être considéré comme la province à la fois la plus riche et la plus pauvre de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

10 Un autre contraste découlant de ce développement économique aux effets sociaux très inégaux fait l'objet de deux analyses sur la ville de Tanger proposées, pour l'une, par Steffen Wippel, *Entre commerce et transport, loisirs et plaisirs : les reconfigurations et les mondialisations du front de mer tangérois* et, pour l'autre, par Mériam Cheikh, *Aménager l'espace, déménager la prostitution : évolution des espaces dédiés aux plaisirs intimes et sexuels à Tanger*. Mises en perspective, ces deux contributions nous invitent, à travers deux approches disciplinaires différentes, à explorer les enjeux urbains, sociologiques, économiques et politiques d'un développement néolibéral qui bouleverse la métropole tangéroise, accompagné de son marketing devenu pierre angulaire de la requalification d'une ville en pleine métamorphose. S'ajoute ici, une focale présentée par Eugénie Denarnaud, *Le jardin ordinaire comme miroir d'un paradoxe de société*, qui montre comment les jardinets conçus par les habitants peuvent constituer des alternatives et des espaces-refuges face aux effets brutaux de la métropolisation.

11 Certes, des politiques « sociales », nationales ou internationales[5], tentent de pallier les effets inégalitaires des changements en cours : l'Initiative nationale de développement humain (INDH)[6], le programme de lutte contre les disparités sociales en milieu rural[7], le Plan Maroc vert pilier II[8] (PMV) ou encore les coopérations bilatérales. Elles ont notamment contribué à l'émergence et au renforcement des acteurs associatifs locaux,

tandis que, parallèlement, de nouvelles initiatives entrepreneuriales locales, formelles ou informelles, tentent de « profiter » des opportunités offertes par cette mondialisation accélérée, à l'instar de l'essor des activités touristiques : il suffit d'emprunter la route littorale entre Tétouan et Ceuta puis Martil pour se rendre compte de la frénésie immobilière qui prend la forme d'hôtels, de résidences touristiques plus ou moins « chics », de « palais des mariages » et autres parcs d'attraction, et ce au mépris de toute protection d'un environnement naturel d'exception. Depuis deux décennies, cette attractivité du littoral méditerranéen, pour les classes moyennes et supérieures marocaines, comme pour les Marocains résidents à l'étranger, ne peut être dissociée de l'engouement passé de Mohammed VI pour les sports nautiques et qui avait jeté son dévolu sur ce qui n'était alors que la petite bourgade de M'diq au début des années 2000, devenue depuis une station balnéaire de luxe. La construction de la Rocade méditerranéenne, ou « Rocade du Rif », sous forme de voies rapides reliant Tanger à Ras Saïdia et desservant les grandes villes côtières, impulse, certes encore bien davantage, cette urbanisation[9] et cette mise en tourisme[10]. Aujourd'hui longue de plus de 500 kilomètres, elle doit, à terme, rejoindre Oujda. Cependant, cet essor littoral masque les fortes disparités inter et intra territoriales du triangle Tanger-Tétouan-Al Hoceima. En effet, les poches de mondialisation et de réussite ostentatoire, qui ne « diffusent » peu ou pas, ont largement conduit à la succession de soulèvements populaires, témoignant de la perdurance de la marginalisation des arrière-pays et espaces ruraux de ces régions septentrionales, toujours délaissés par le pouvoir politique et éloignés des pôles économiques.

Figure 2. L'urbanisation littorale à Martil.

Cliché : F. Troin, 2013.

II. Territoires de violences et dissidences *versus* initiatives locales et expériences de patrimonialisation

12 La situation de territoire frontalier, entre Europe et Afrique, marque fortement l'identité de ce Nord du Maroc. Depuis longtemps, la région est, du fait de sa pauvreté, un espace d'émigration vers l'autre rive de la Méditerranée : aussi, dès le début du XXe siècle, les communautés paysannes du Rif oriental ont été des foyers d'émigration légale de travail, fondée sur des réseaux efficaces expliquant des regroupements, en France, en Belgique ou au Pays-Bas, de personnes originaires des mêmes villages. Les années 1970 sont celles de l'élargissement de ces lieux de départs (Pré-Rif, l'Oriental, moyennes et grandes villes de la région), légaux ou illégaux, mais aussi de celui des lieux d'arrivées tels l'Italie et, bien sûr, l'Espagne, souvent privilégiée du fait de la proximité et du bilinguisme de certains migrants marocains. À partir des années 1990, la dispersion s'intensifie avec des départs plus massifs vers l'Allemagne – notamment depuis Al Hoceima ou Nador –, le Canada ou les pays du Moyen-Orient. Cette diaspora, « d'ici et de là-bas », comme le montrent les allers-retours saisonniers, est très active dans la région : construction de maisons, transferts d'argent et investissements dans des activités économiques, sans oublier sa participation au développement d'un tissu associatif sur place, jusqu'à s'intéresser aux affaires politiques locales (Berriane, 2002 ; Arab, 2009). Toutefois, ces interrelations transméditerranéennes denses et productives sont masquées par l'ampleur – et la gravité – de la question des flux migratoires illégaux qui défrayent régulièrement la chronique médiatique internationale et qui ont fait de Gibraltar, dans l'imaginaire collectif, le « détroit de la mort ». Mais le détroit, comme l'ensemble du littoral nord-marocain, sont devenus, au fil des politiques migratoires de l'Union européenne, de plus en plus surveillés, avec des dispositifs humains et fixes lourds, les transformant en zone d'attente, sinon en cul-de-sac, pour les migrants subsahariens arrivés aux portes de l'Europe, auxquels il faut ajouter les *harragas*, ces jeunes Marocains qui souhaitent « brûler » les frontières (Arab, Sempere Souvannavong, 2009).

13 La focale proposée par Mohamed Berriane sur *Ceuta et Melilla, espace frontière sous tension*, héritage post-colonial espagnol contesté par le Maroc, offre des éléments historico-politiques de compréhension des modes de fonctionnement des deux enclaves espagnoles et des deux principaux flux qui traversent cette frontière eurafricaine : d'une part, un intense commerce de marchandises, légal mais surtout illégal[11], qui irrigue bien au-delà de l'arrière-pays puisque les produits de cette contrebande sont retrouvés dans tous les marchés des villes marocaines, parfois même jusqu'en Mauritanie et au Sénégal, mais aussi en Algérie, en dépit de la fermeture de la frontière, de même qu'en Europe ; et, d'autre part, les flux de migrants qui tentent régulièrement de franchir les hauts barbelés des enclaves espagnoles.

Figure 3. Vue sur Ceuta et la frontière à partir du territoire marocain.

Cliché : B. Florin, 2017.

14 Dans son article *La morgue, la forêt et le presbytère. Articulations entre expérience migratoire et violence des frontières dans le Nord du Maroc*, Anissa Maâ, nous mène sur la route des migrants à Tanger, Nador et Oujda. À partir d'une observation ethnographique et de l'expérience vécue par les migrants eux-mêmes, l'autrice aborde le sujet des violences à leur encontre en liant les activités de ces trois lieux. Ici, la question de la gestion de ces territoires dépasse les capacités locales, comme en témoignent les rôles des gardes-frontières, mais aussi ceux des organisations humanitaires et caritatives et des États concernés.

15 Si la région nord-marocaine comporte des lieux de violences, elle est aussi le terrain – et ce, encore une fois, depuis longtemps – de dissidences régulières qui ont contribué, et contribuent toujours, à la production d'une image et d'une identité marquées par les contestations et les répressions. Dans sa focale, *Hirak du Rif : marginalisation, mémoire, mouvance,* Christoph Schwartz revient ainsi sur les grandes protestations sociales enclenchées à Al Hoceima[12], en 2016-2017, qui se sont diffusées dans la région, mais qui ont aussi trouvé un fort écho auprès de la diaspora marocaine en Europe : des comités du *Hirak al Rif* continuent de se mobiliser pour cette lutte en solidarité avec les prisonniers politiques. Cette focale est à mettre en perspective avec la dimension historique de la marginalisation proposée par Badiha Nahhass dans son article sur les *Lieux de mémoire du Rif : la marginalité d'un territoire dissident*, à savoir les mises en récit qui ont intentionnellement construit ces représentations stigmatisantes et homogénéisantes sur les Rifains. Cependant, les actions émanant d'associations locales pour la patrimonialisation d'Al Mazamma, site archéologique proche d'Al Hoceima et menacé par des activités touristiques, révèlent comment d'autres constructions se référant au patrimoine archéologique mais aussi environnemental, tendent à supplanter les discours institutionnalisés sur l'enclavement et la marginalité du Rif, ce qui confère au territoire de nouvelles références identitaires.

16 Ces mobilisations patrimoniales témoignent des efforts mis en œuvre par les acteurs locaux pour améliorer les conditions de vie de leurs populations : les élus de la ville de Chefchaouen ont bien compris tout l'intérêt de la mise en avant d'une nouvelle image de cette « petite ville », haut-lieu de la consommation du cannabis par les hippies dans les années 1970. Khalid Ghailane décrit et analyse ainsi le *Processus de production d'une nouvelle image de la ville de Chefchaouen*, à savoir les actions menées pour que l'image de la cité ne soit plus associée seulement à celle du cannabis, mais, au contraire, à celle de la mise en valeur de l'architecture et la culture andalouse, du bleu de ses maisons et de la propreté de la ville, de ses forêts et ses sources d'eau environnantes afin de faire, de façon plus générale, de Chefchaouen un pôle d'attraction touristique dans le Rif occidental rural.

17 Cette mobilisation du patrimoine par les acteurs locaux se retrouve, sous d'autres formes, dans les revendications foncières et les demandes faites autour des territoires concernés par la légalisation de la production du cannabis pour usages thérapeutiques et industriels, objet de la troisième partie de cette livraison.

III. Terroirs et territoires du cannabis : entre tentatives de contrôle central et inquiétudes locales

18 Pan majeur de la trilogie drogue/émigration/contrebande qui, depuis des décennies, stigmatise la région et ses habitants, la production de cannabis est, en effet, au cœur de l'économie locale et d'enjeux actuels qui convoquent de nouvelles formes de mondialisation. Probablement la première zone de production (et d'exportation) du cannabis au monde, cultivé depuis plusieurs siècles et terre de subsistance de milliers de familles paysannes, le Rif fait l'objet de l'attention de nombreux acteurs qui se déploient à plusieurs échelles : en premier lieu, les cultivateurs rifains, mais aussi l'administration locale (police, armée, préfets, *etc.*) qui a plus que toléré les trafics et a « bénéficié » de ses retombées, les consommateurs et narco-touristes, les petits et gros trafiquants, dont le grand banditisme international, les « distributeurs » européens, mais aussi les États concernés, l'Union européenne, sans oublier les offices nationaux ou internationaux de lutte contre la drogue – dont l'ONUDC, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, créé en 1997. Ces divers acteurs ont la particularité d'être étroitement, même si parfois indirectement, interdépendants : les actions et jeux politiques et/ou économiques des uns activent les réactions des autres. Cependant, dans cette hiérarchie, les petites familles paysannes demeurent à l'échelon le plus fragile et dominé et sont, de plus, particulièrement vulnérables aux aléas du changement climatique.

Figure 4. Champs de variétés hybrides de cannabis irrigués dans les environs de Ketama, région du Rif, Maroc.

Cliché : P.-A. Chouvy, 2019.

19 Par le passé, plusieurs coûteux projets de développement ont été mis en place afin de proposer des cultures de substitution[13]. Loin d'avoir le succès escompté, ces projets n'ont pu empêcher l'extension impressionnante des zones de culture dans les années 1980-1990 qui ont débordé du Rif central, le *bled el kif* – appellation donnée par les habitants à la zone historique de culture – ou berceau historique du cannabis marocain, pour s'étendre sur des milliers d'hectares répartis sur cinq provinces de la région nord (Chouvy, 2008 ; Afsahi, 2009 ; Afsahi, Mouna, 2014). Cette extension s'est accompagnée, au cours des années 2000, d'une modernisation des techniques de culture conduisant à la mise en place d'une véritable industrie du haschich mais aussi de l'introduction de variétés hybrides très consommatrices en eau (Chouvy, 2018). Après des décennies d'oscillation entre tolérance – afin de garantir la survie économique et la paix sociale et politique – répression et réduction de cette culture – notamment sous la pression de l'Union européenne – la légalisation en 2021, à des fins médicales, de la production de cannabis marocain est un bouleversement de taille qui replace le pouvoir central au cœur des enjeux et qui modifie déjà les contextes territoriaux, écologiques et socio-économiques de cette activité : ainsi que l'écrit P.-A. Chouvy, débats et inquiétudes montrent que la question de la culture du cannabis dans la région du Rif reste toujours controversée et même polémique. À l'échelle internationale, la légalisation de la production et de la consommation, y compris récréative, du cannabis évolue également rapidement, renforçant les concurrences sur le marché mondial (Chouvy, 2019). Dans ce contexte de changements majeurs, trois contributions, celles de P.-A. Chouvy, K. Afsahi et K. Mouna, permettent d'interroger les territoires, les acteurs et les tensions actuelles qui gravitent autour de l'économie du cannabis, de la légalisation de la production à des fins thérapeutiques et son entrée dans une mondialisation « formelle » – qui n'annule pas pour autant les trafics illégaux –, sans oublier les effets-retours pour les populations du Rif.

20 Ainsi, pour saisir les processus à l'œuvre, l'article de Pierre-Arnaud Chouvy, *Le cannabis marocain, du territoire au terroir*, montre comment le terroir et la variété locale du cannabis sont issus du territoire qu'ils caractérisent en retour. À travers cette entrée par le terroir, l'auteur défend l'idée selon laquelle la conservation et, encore davantage, la restauration d'une production agricole adaptée à son milieu physique et biologique sont garantes de l'équilibre et de la stabilité de la région. En définitive, l'article plaide pour une meilleure intégration territoriale et économique du Rif grâce à la prise en considération des variétés locales traditionnelles du kif en tant que ressource et patrimoine à protéger.

21 C'est ce dernier point qu'analyse ensuite Kenza Afsahi dans son article *Cannabis au Maroc : savoirs en (jeux) au prisme de l'hybridation et de l'internationalisation*. En effet, la diffusion mondialisée des semences, des savoirs et des techniques génère pour les producteurs de cannabis de fortes inégalités d'accès aux ressources et aux marchés, ainsi qu'une forte violence environnementale. Fondés sur la transmission orale et des pratiques séculaires, les savoirs « traditionnels », considérés comme « informels » et « illégitimes » sont alors remis en cause face à de nouveaux dispositifs (dont des coopératives), normes et savoirs « formalisés », institutionnalisés, parfois standardisés, mais aussi face à de nouveaux acteurs tels les industriels, les pépiniéristes, les sociétés de transport, d'import-export, de même que l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (dont le directeur vient d'être nommé en septembre 2022). L'autrice décrypte les effets locaux de cet arsenal qui mettrait en concurrence directe les cultivateurs qui y seront intégrés et ceux qui en seront écartés. Aux possibles confrontations en un même lieu de différents acteurs, de différents savoirs (formels/informels) et de différents marchés (légal/illégal), s'ajoutent le renforcement des inégalités Nord/Sud en termes d'accès aux ressources et aux savoirs.

22 Ces enjeux mondialisés et tensions au plus près des acteurs concernés, à savoir les cultivateurs et les milliers de familles qui dépendent de l'économie du cannabis, constituent le fil rouge de ces trois articles, également abordé par Khalid Mouna à l'échelle micro-locale à partir d'entretiens menés avec, notamment, les jeunes générations du *bled el kif*. Dans son article *Le foncier et le territoire. Les limites d'une coopération vers la légalisation du cannabis,* l'auteur analyse les discours des acteurs qui considèrent comme « *leur patrimoine culturel* » la production du cannabis et qui remettent en cause le processus d'immatriculation des terres par les Eaux et Forêts. Organisés au sein de groupements associatifs tribaux et/ou territoriaux, ils s'opposent à toute tentative d'élargissement de la zone de culture légale du cannabis au-delà de la zone historique et revendiquent un territoire exclusif de la culture légale du cannabis, justifié, aux yeux des protagonistes, par la singularité et l'identité des terroirs originels du Rif. De fait, cette légalisation apparaît comme un enjeu très complexe tant aux niveaux politique, géographique, juridique qu'économique : en témoignent les prises de parole et les mobilisations en cours.

23 Les contributions réunies dans ce numéro des *Cahiers d'EMAM* permettent d'observer une région dont les métamorphoses sont fortes depuis le début des années 2000. Si l'analyse n'est pas exhaustive et laisse quelques zones d'ombre dans les espaces ruraux et les petites villes loin de Tanger-Med et de l'économie du cannabis, ces angles morts sont également révélateurs d'une mondialisation sélective à l'égard des territoires, comme d'une recherche qui a principalement observé, suivi et décrypté les grands bouleversements régionaux de ces dernières années. Aujourd'hui, le Nord du Maroc

s'éloigne peu à peu de l'image d'un territoire marginalisé et isolé et présente ainsi une grande variété de territoires, d'activités, d'enjeux politiques, économiques et sociaux : à ce titre, la région est mise au premier plan de la scène avec un port devenu en quelques années l'un des plus grands ports africains. Dans ce contexte, l'évolution des modes de gouverner est visible et s'est diversifiée en fonction du degré d'intégration à la mondialisation, depuis des territoires répondant totalement aux normes néolibérales de facilitation des échanges jusqu'aux initiatives locales les plus diverses et les plus inclusives. Dans les territoires apparemment les plus marginalisés, on recense alors nombre d'initiatives de la société civile, mais aussi une contestation et des mobilisations susceptibles de gêner des actions imposées « par le haut », qui ne s'inscrivent pas seulement en creux mais qui réorientent également une partie des décisions.

24 La structure régionale a également été profondément modifiée en raison d'un ancrage certain aux pôles économiques et politiques de Casablanca et Rabat et une dépendance accrue aux grands circuits de la mondialisation des échanges. Ainsi, les infrastructures modernes (autoroutes, ports, ligne à grande vitesse) désenclavent certainement les grandes villes de la région, mais accentuent peut-être aussi des tropismes anciens vers les villes de Tanger et de Tétouan à l'ouest, comme au sud vers les villes de Fès ou Meknès, en lien avec des demandes d'aménagement et de renforcement de la « Route de l'Unité »[14] par les populations d'Al Hoceima. Globalement, les territoires ruraux demeurent alors soit vidés de leurs forces vives soit à l'écart de ces grandes dynamiques.

25 En définitive, le Nord du Maroc apparaît comme un cas d'école d'un territoire fortement mondialisé, pressuré et, par conséquent, tiraillé dans sa relation aux centres politiques et économiques nationaux d'une part ; comme dans sa dépendance à « l'international » d'autre part. Cette dépendance est, certes, ancienne et variée, mais ses conséquences sur les territoires locaux sont fortes comme en témoignent les différentes contributions de ce numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Afsahi K., 2009, *Les producteurs de cannabis dans le Rif-Maroc : étude d'une activité économique à risque*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, sous la dir. de D. Duprez et A. Djeflat, Université Lille I.

Aidi H., 2017, « Les blessures ouvertes du Rif », *Multitudes*, n° 68, p. 10-18. https://doi.org/10.3917/mult.068.0010

Arab C., 2009, *Les Aït Ayad : la circulation migratoire des marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, PUR.

Arab C., Sempere Souvannavong J., 2009, « Les jeunes *harragas* maghrébins se dirigeant vers l'Espagne : des rêveurs aux "brûleurs de frontières" », *Migrations Société*, 2009/5, n° 125, p. 191-206. https://doi.org/10.3917/migra.125.0191

Aumeeruddy-Thomas Y., Caubet D., Hmimsa Y., Vicente A., 2017, « Les sociétés jbala et la nature. Parlers et relations à autrui dans le Rif, Nord du Maroc », *Revue d'ethnoécologie*, Supplément 1 | 2017. http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3234

Berriane M., 2020, « Le tourisme marocain de l'après-Covid-19. Simple relance de l'activité ou refonte profonde du modèle touristique ? », *Erudit*, vol. 39, n° 3. https://www.erudit.org/en/journals/teoros/1900-v1-n1-teoros05803/1074905ar/abstract/

Berriane M., 2022 (sous presse), « Tourisme, disparités territoriales et transition touristique au Maroc. La nécessité d'un rééquilibrage par les arrière-pays et par un tourisme territorial », p. 111-140, *in* Berriane M. (dir.), *Savoirs et patrimoines locaux, des atouts pour le développement des arrière-pays au Maroc ? Contribution au débat sur la question du développement au Maroc*, Rabat, Hassan II Academy Press.

Berriane M., Michon G., Skounti A., Moizo B., Romagny B., Tebbaa O., 2015, « Les "patrimoines ruraux" au Maroc : un nouveau produit des mobilités contemporaines ? », *GéoDév.ma*, vol. 3.

Buclet N., 2017, *Écologie industrielle et territoriale. Stratégies locales pour un développement durable*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Cahiers de l'Orient [*Les*], 2016, « Maroc : l'essor en marche », 2016/4, n° 124.

Chouvy P.-A., 2008, « Production de cannabis et de haschich au Maroc : contexte et enjeux », *L'espace politique*, 4 | 2008-1, p. 5-19. http://journals.openedition.org/espacepolitique/59

Chouvy P.-A., 2018, « Du kif au haschich : évolution de l'industrie du cannabis au Maroc », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 95-2 | 2018, p. 308-321. http://journals.openedition.org/bagf/3337

Chouvy P.-A., 2019, "Cannabis cultivation in the world: heritages, trends and challenges", *Echo*Géo, 48 | 2019. https://journals.openedition.org/echogeo/17591

Gauché É., 2005, « Recomposition et renouveau de campagnes menacées : le cas des Beni Saïd (Rif oriental, Maroc) », *Annales de géographie*, 2005/6, n° 646, p. 617-642. https://doi.org/10.3917/ag.646.0617

Gauché É., 2010, « Le désenclavement des territoires ruraux marginalisés du Nord du Maroc : les conséquences de la nouvelle route côtière méditerranéenne dans le Rif oriental (territoire des Beni Saïd) », *Norois*, 214 | 2010/1. https://journals.openedition.org/norois/3079

Groupe de Recherches Géographiques sur le Rif (GRG Rif), 2002, *Urbanisation et Urbanisme dans les Montagnes Rifaines (Maroc)*, Séries : Études spatiales n° 1, Tétouan.

Lazarev G., 2013, « Quelques hypothèses sur les dynamiques de peuplement du Rif occidental », *Critique économique*, n° 30, p. 143-175. http://www.ledmaroc.ma/pages/numeros_parus/4699-12961-1-SM.pdf

Maghreb-Machrek, 2019, « Politique de développement local et international du Maroc », 2019/2, n° 240.

Mareï N., 2012, *Le détroit de Gibraltar, Porte du Monde, Frontière de l'Europe. Analyse et perspectives de territorialité d'un espace de transit*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Homme et Société/Géographie, sous la dir. de J. Guillaume, Université de Nantes.

Mareï N., Ninot O., 2018, « Entre Afrique du Nord et de l'Ouest, les relations transsahariennes à un moment charnière », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 95-2 | 2018, p. 239-258. https://journals.openedition.org/bagf/3189

Mareï N., Wippel S., 2020, « Une perspective urbaine de la régionalisation du monde : Tanger, métropole (eur)africaine », *Belgeo*, 4 | 2020, p. 1-20. http://journals.openedition.org/belgeo/43518

Maurer G., 1959, « Les pays rifains et prérifains », *L'information géographique,* 23-4, p. 64-171.

Mikesell M.W., 1961, *Northern Morocco: A Cultural Geography (Contributions in Criminology ans Penology)*, Berkeley, University of California Press.

Mouna K., 2008, *Les structures traditionnelles du Rif central (Maroc) entre mutation et résistance : le cas de Ketama*, Thèse de doctorat en Anthropologie, sous la dir. de P.-P. Rey, Université Paris 8.

Mouna K., Afsahi K, 2014, « Cannabis dans le Rif central (Maroc). Construction d'un espace de déviance », *EspacesTemps*.net. https://www.espacestemps.net/en/articles/cannabis-dans-le-rif-central-maroc-2/

Moussaoui F., « Le *trabendo* ou la mondialisation par la marge », *Politique africaine*, 2015/1, n° 137, p. 117-128. https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2015-1-page-117.htm

Naqd, 2021, « Abd el Krim el Khattabi et la libération du Maghreb (1921-2021) », 2021/1, Hors série 5.

Vignet-Zunz J.J., 2014, *Les Jbala du Rif. Des lettrés en montagne*, Casablanca/Aix-en-Provence, La Croisée des chemins/Iremam.

Troin J.-F. (dir.), 2002, *Maroc. Régions, pays, territoires*, Paris/Casablanca, Maisonneuve & Larose/Tarik.

Zaïm F., 1997, « Le Maroc méditerranéen, l'ultime frontière », p. 309-327, *in* Roux B., Guerraoui D., *Zones défavorisées méditerranéennes : études sur le développement dans les territoires ruraux marginalisés*, Paris/Casablanca, L'Harmattan/Toubkal.

Zurlo Y., 2005, *Ceuta et Melilla. Histoire, représentations et devenir de deux enclaves espagnoles*, Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. En référence en particulier à Abdelkrim El Khattabi et à la guerre du Rif de 1921-1926, aux « événements du Rif » entre octobre 1958 et février 1959 qui ont donné lieu à une répression féroce, au « Mouvement du 20 Février 2011 » dans sa traduction locale à Al Hoceima et Nador, aux manifestations du *hirak* d'Al Hoceima de 2016-2017, ou du *hirak* de Talarouak (commune d'Issaguen) en 2017.
2. Lors d'une nouvelle répression en 1984, le roi Hassan II avait qualifié les Rifains d'*Awbach*, terme signifiant « sauvages », perçu comme très insultant par la population (Aidi, 2017).
3. En effet le projet présenté comme une porte de l'Europe pour le monde industriel et de la logistique apparaît également très vite comme une porte de l'Afrique (Mareï, Ninot, 2018), en plus d'avoir une ambition intégratrice aux échelles nationale et locale (Mareï, 2012).
4. Si plusieurs ouvrages ou numéros de revues sur le Maroc sont parus récemment et, parmi ces derniers, « Abd El Krim el Khattabi et la libération du Maghreb (1921-2021), *Naqd* (2021/1), « Politique de développement local et international du Maroc », *Maghreb-Machrek* (2019/2), « Maroc : l'essor en marche », *Les Cahiers de l'Orient* (2016/4), notons cependant que, à notre connaissance, aucune publication collective francophone portant spécifiquement sur la région nord-marocaine n'a vu le jour ces dernières années, hormis un numéro de la *Revue d'Ethnoécologie* en 2017 sur « Les sociétés *Jbala* et la nature ».

5. La médina de Tétouan, classée patrimoine mondial par l'Unesco en 1997, a ainsi fait l'objet d'une spectaculaire réhabilitation initiée en 2011 et financée par de nombreux partenaires nationaux et internationaux. Les médinas de Larache, Tanger, Ouezzane sont également engagées dans ce processus de patrimonialisation et de mise en tourisme aux effets sociaux attendus.

6. Lancée en 2015, cette initiative comportait trois programmes ciblant les populations des quartiers défavorisés, des communes rurales les plus pauvres et des personnes vulnérables (handicapés, veuves, personnes âgées…). Elle s'est aussi appuyée sur le réseau associatif qu'elle a renforcé. Actuellement, l'INDH est dans sa troisième version.

7. Ce programme, débuté en 2019, vise les communes et douars les moins équipés en matière de santé, éducation, eau potable, électrification et routes rurales.

8. Le pilier II concerne l'appui à l'agriculture vivrière et les petites exploitations agricoles.

9. À l'échelle du territoire des Beni Saïd (Rif oriental), É. Gauché (2010) analyse les effets du désenclavement liés à la rocade, notamment la micro-urbanisation et de nouvelles activités économiques.

10. À ce sujet, le lecteur peut se reporter aux nombreux travaux de M. Berriane et notamment à « Le tourisme marocain de l'après-Covid-19 », 2020 et à « Tourisme, disparités territoriales et transition touristique au Maroc », 2022 (sous presse).

11. Ces marchandises, dont de très nombreuses contrefaçons, sont extrêmement diverses – cigarettes, électronique, denrées alimentaires, confection, baskets, *etc.* – sont produites pour l'essentiel en Asie du Sud-Est, mais arrivent aussi d'Europe, et transitent par les grands ports méditerranéens, dont Istanbul est une des plaques tournantes. Précisons que même si officiellement fermée, la frontière maroco-algérienne laisse pourtant passer les migrants, le cannabis et cette contrebande, appelée *trabendo* (Moussaoui, 2015). Stoppé net par la pandémie de Covid-19, ce commerce représentait un manque à gagner fiscal de plus d'un milliard d'euros par an pour le Maroc et constitue toujours un point d'achoppement politique avec l'Espagne. La presse marocaine se fait cependant l'écho de discussions en cours pour une « tolérance zéro du trafic » : https://www.lopinion.ma/Sebta-et-Mellilia-Oui-au-commerce-non-a-la-contrebande_a31725.html

12. Précisons que le séisme meurtrier qui a touché la ville d'Al Hoceima et sa région le 24 février 2004 a suscité de nombreuses mobilisations, et ce des années encore après la catastrophe : la mauvaise gestion des secours, puis le manque d'aides, notamment pour les communes rurales sinistrées provoquant la colère des habitants.

13. La parcelle la plus pauvre (non irriguée) en cannabis rapporterait davantage à l'hectare que la même parcelle cultivée en blé ou maïs (en tous cas lorsque les cours des céréales sont bas). Ceci expliquerait ainsi le déficit de toute la région nord-marocaine en culture vivrière et le fort recul de l'élevage : celle-ci doit « importer » une grande partie de ses denrées alimentaires des autres régions marocaines.

14. La Route de l'Unité, d'environ 70 km de long, relie Taounate à Ketama. Son édification, en 1957, avait mobilisé 12 000 jeunes volontaires dans un objectif d'« unité nationale » et de jonction entre les Protectorats français et espagnol du Maroc indépendant. De même que pour la dangereuse « Route des Crêtes » (115 km entre Chefchaouen et Ketama), épine dorsale du Rif, le manque d'entretien de ces routes était révélateur de l'isolement de la région.

AUTEURS

NORA MAREÏ

Chercheuse CNRS en géographie, UMR Prodig, Paris
nora.marei@cnrs.fr

BÉNÉDICTE FLORIN

Maîtresse de conférences en géographie, Université de Tours & UMR Citeres, équipe EMAM
benedicte.florin@univ-tours.fr

AZIZ IRAKI

Professeur d'architecture-géographie, INAU, Rabat
aziz_iraki@yahoo.fr